EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE

Envoyé en préfecture le 15/07/2019 Recu en préfecture le 15/07/2019

Affiché le

ID: 033-253306310-20190710-2019_04_37-DE

Nbre de membres en exercice : 17 Nbre de membres présents : 8 Nbre de suffrages exprimés : 8

Votes: Pour: 8 Contre: 0 Abstention: 0

L'an deux mille dix neuf, le dix juillet à 14h30

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, à la suite d'une première réunion convoquée à 14h00 qui n'a pas pu se tenir faute de quorum, se sont réunis sous la présidence de Madame Françoise de ROFFIGNAC, en la salle de réunion de la CdC de l'Estuaire à Braud et Saint-Louis.

Date de convocation: 03 juillet 2019

<u>Etaient Présents</u>: Mmes De ROFIGNAC- GOT – GUILLEN – QUENTIN. MM DELAUNAY- GIRARD - PLISSON- FERCHAUD

Délibération N°2019-04-037: Election des membres du bureau

Vu le CGCT;

Vu les statuts du SMIDDEST et notamment l'article 7.6;

Après discussion, il est décidé, à l'unanimité :

Article 1: de désigner Mme Pascale GOT et M. Philippe PLISSON respectivement comme première Vice-Présidente déléguée et second Vice-Président;

Article 2: de désigner Messieurs Claude BELOT, Benoit BITEAU, Jean-Jacques CORSAN, Pascal FERCHAUD, Loïc GIRARD, François DELAUNAY, Alain RENARD et Kevin SUBRENAT membres du Bureau

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis, le 10 juillet 2019

Francoise de Roffignac

able de l'Est